Annexe

Procédure et calendrier pour l'élaboration du prochain Plan stratégique du PROE.

Contexte

La 26e Conférence du PROE s'est accordée sur un processus, des considérations et des conditions larges à appliquer à l'élaboration du prochain Plan stratégique du PROE. La décision de la 26e Conférence du PROE est jointe ci-dessous.

Gouvernance

Le développement du Plan stratégique sera mené et coordonné par un Groupe de travail interne (au Secrétariat) chargé du Plan stratégique (GTI), qui comprend :

- Kosi Latu (DG)
- Stuart Chape (GEB)
- Netatua Pelesikoti (CCD)
- Clark Peteru (SEG)
- David Haynes (GDLP)
- Alofa Tuuau (Finances)
- Simeamativa Vaai (Ressources humaines)
- Simon Wilson (UCP)
- Audrey Brown Pereira – Point de contact GTI

Mandat du GTI :

Le Groupe de travail interne sera chargé de diriger et coordonner l'élaboration et la réalisation du prochain Plan stratégique du PROE. Le GTI devra :

- coordonner les consultations et les commentaires du Secrétariat, des Membres et des partenaires ;
- garantir un contact et une contribution adéquats des AdP ;
- allouer et dispenser le budget autorisé de 150 000 $ efficacement ;
- coordonner l'élaboration, l'examen, l'édition du plan ;
- garantir la réalisation d'ateliers régionaux, internes et par division ; et
- utiliser les ressources des SCR, notamment par le biais de réunions du GTI dans lesquelles les Services consultatifs régionaux (SCR) pourront endosser un rôle consultatif indépendant.

Le GTI se réunira tous les mois, ou en fonction des besoins.

Contribution des Membres

Le Secrétariat et les Membres portent ensemble la responsabilité de livrer le Plan stratégique. Il importe donc que l'élaboration du prochain Plan stratégique consiste en un processus consultatif et inclusif. Le Secrétariat maximisera les occasions pour les Membres d'apporter leur contribution, dans le cadre du budget alloué, notamment via :

1. **Les Amis de la présidence :** les membres des AdP désignés seront consultés tout au long du processus sur invitation du président du Groupe de travail interne, notamment grâce à des réunions par téléconférence (ou d'autres technologie de communication à distance). Le

Secrétariat cherchera également des occasions de contacter les Amis de la présidence (et l'ensemble des Membres) lors de visites dans les pays.

2. **Une enquête visant à récolter des commentaires et de la communication virtuelle :** le PROE utilisera les médias électroniques (courriels, médias sociaux restreints, etc.) afin de solliciter la contribution et l'engagement des Membres. Une enquête visant à récolter les commentaires des Membres sera également développée et diffusée à l'ensemble des Membres.
3. **Une contribution de la Troïka :** aura lieu en avril/mai (provisoire, à confirmer).
4. **Un atelier de consultation régional :** le GTI utilisera le budget disponible afin d'appuyer l'organisation d'un atelier régional sur le Plan stratégique. Le PROE se servira également d'autres ateliers thématiques afin de recueillir des contributions où cela convient.

Consultation des partenaires

Il est important que les partenaires du PROE aient l'occasion, eux aussi, d'apporter leur contribution au Plan. Il leur sera également adressé une enquête visant à récolter leurs avis et commentaires. Le GTI examinera par ailleurs l'opportunité d'impliquer une série de partenaires choisis dans les ateliers de consultation régionaux, aux côtés des Membres, en qualité d'observateurs participant à leurs frais. Les partenaires seront également invités à commenter le projet de Plan stratégique.

Soutien externe

La Réunion du PROE a décidé de limiter le budget disponible pour l'élaboration du Plan stratégique à 150 000 $. Le GTI sera chargé d'allouer ce budget. Il propose de destiner ce budget au soutien d'un atelier de consultation régional et à la désignation d'un expert consultant qui aiderait à rassembler les contributions et à esquisser le contenu du Plan stratégique. Conformément à la décision de la Réunion, le Service consultatif régional sera également invité à prêter son concours sur une série d'éléments inhérents au processus. Un expert du SCR siègera également en qualité de conseil indépendant.

Activités et étapes clés

Janvier 2016	**Examen et synthèse** des stratégies, cadres, etc. existants afin de documenter le plan
Février	**Document présentant les options** pour la structure initiale et la mise en page du prochain Plan stratégique (et l'examen de l'architecture globale des plans, notamment du Plan d'activité, du Programme de travail annuel, du cadre de communication des résultats, etc.)
Février	**Ateliers des divisions (et rapports)** sur l'examen et l'évaluation structurés des résultats, du passé et des questions émergentes
Mars	**Envoi des enquêtes** aux Membres et partenaires
Mars	**Atelier interne (inter-divisions)** organisé. Le résultat principal de l'atelier est un avant-projet de Plan stratégique à soumettre pour examen.
Avril – mai	**La Troïka et les tri-latéraux (et AdP)** sont l'occasion d'effectuer un examen initial des travaux déjà menés et de l'avant-projet
Juin / juillet	**Atelier de consultation régional** pour plancher sur l'avant-projet. Le résultat principal de l'atelier sera un projet de Plan stratégique
À partir de juin	**Élaboration du Plan stratégique en cours** et consultations ciblées, si nécessaire
Août	**Projet de Plan stratégique** diffusé afin d'obtenir des avis régionaux
Septembre	**Finalisation du projet de Plan stratégique :** à soumettre à la Réunion pour examen et adoption

Procès-verbal de la 26e Conférence de 2015

Point 6.6 de l'ordre du jour : Développement du prochain Plan stratégique du PROE

96. Le Secrétariat informe la Conférence, au moyen d'un document de travail, des processus relatifs à l'élaboration du prochain Plan stratégique du PROE, qui doit être prêt fin 2016. Le document de travail fait état d'un certain nombre de défis relatifs aux délais et au coût.

97. Comme décrit au point 3 de l'ordre du jour, un Groupe de travail a été mis sur pied pour examiner et débattre de l'élaboration du prochain Plan stratégique du PROE. L'Australie fait rapport de l'issue de ces débats.

98. La Conférence :

- **prend note** de la nécessité de disposer d'un Plan stratégique actuel et à jour pour encadrer la mission du PROE et les activités de soutien du Secrétariat envers ses Membres ;
- **reconnaît** les pressions constantes exercées sur le budget de base du Secrétariat et que l'élaboration du nouveau Plan stratégique pourrait avoir des répercussions financières, notamment sur le budget de base, ainsi qu'en termes de temps et de ressources humaines ;
- **demande** au Secrétariat d'élaborer un nouveau Plan stratégique, qui sera adopté à la Conférence 2016 du PROE et qui débutera en 2017 ;
- **demande** que l'élaboration du Plan soit menée par le Secrétariat pour un budget opérationnel maximum de 150 000 USD (frais de personnel exclus) ;
- **demande** que, lors de l'élaboration du Plan, le Secrétariat prenne en considération le Cadre pour le processus océanien d'intégration régionale, les ODD, SAMOA Pathway, et d'autres stratégies et cadres pertinents, ainsi que les recommandations formulées dans l'évaluation de mi-parcours du Plan stratégique et l'évaluation indépendante effectuées en 2014 ;
- **demande** au Secrétariat d'explorer des pistes de ressources, telles que le Service consultatif régional, et d'autres sources potentielles, pour appuyer l'élaboration du Plan ;
- **demande** qu'au cours de ce processus, le Secrétariat, en consultation avec les Membres, explore les bénéfices stratégiques et opérationnels du Plan en fixant pour celui-ci plusieurs calendriers ;
- **demande** que le nouveau plan soit orienté sur les résultats et suive les recommandations des évaluations indépendantes et de mi-parcours de 2014 :
- **demande** que le Secrétariat veille à ce que le Plan stratégique constitue une base pour l'élaboration d'autres documents de planification du Secrétariat, notamment le plan d'activités et les programmes de travail annuels, ainsi qu'un cadre de suivi et de rapports plus orientés vers des résultats solides pour le PROE ;
- **demande** que le Secrétariat tire profit au maximum des possibilités de consulter les Membres dans les limites du budget proposé, y compris par d'autres processus de

consultations régionaux, sous-régionaux et nationaux, et d'autres plateformes, notamment les technologies de l'information ;

- **demande** que le Secrétariat informe davantage les Membres, une fois les modalités internes finalisées, des détails de l'approche proposée par le biais d'une Circulaire d'ici la fin de l'année, afin que les Membres puissent faire part à temps de leurs commentaires ; et
- **demande** que le Secrétariat soumette un rapport final à la 27e Conférence des représentants officiels du PROE sur la mise en œuvre du Plan stratégique actuel, comme le prévoit le paragraphe quatre du document d'ordre du jour de la Conférence, et **note** que l'établissement de ce rapport final devrait être intégré dans le nouveau plan stratégique et contribuer, dans la mesure du possible, à son élaboration.